



11 avril 2008

RAPPORT ANNUEL 2007

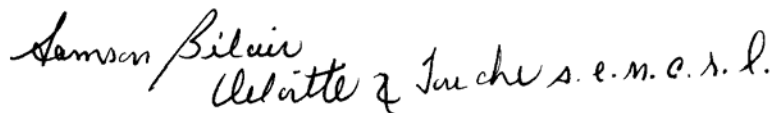
RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans de *Ressources Minières Radisson inc.* aux 31 décembre 2007 et 2006 et les états des frais d'exploration reportés, des résultats et du résultat étendu, du déficit et du cumul des autres éléments du résultat étendu et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2007 et 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Samson Bilvaire  
Delattre & Luce s.e.m.c.s.l.

Comptables agréés

Rouyn-Noranda, Canada

Le 7 mars 2008

(le 14 avril 2008 pour la note 14)

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Bilans

Aux 31 décembre

	2007	2006
<b>Actif</b>		
Actif à court terme :		
Encaisse	16 733 \$	206 786 \$
Dépôts à terme, échéant jusqu'au 8 septembre 2008 portant intérêts à un taux de 4,40 % (note 3)	172 038	322 458
Débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration	101 488	179 799
Frais imputables au prochain exercice	9 922	4 944
	<hr/> 300 181	<hr/> 713 987
Liquidités réservées à l'exploration (note 4)	1 727 962	282 542
Placements (note 5)	5 500	-
Immobilisations (note 6)	3 605	5 150
Propriétés minières (note 7)	849 868	394 941
Frais d'exploration reportés (note 8)	4 732 859	4 124 567
	<hr/> 7 619 975 \$	<hr/> 5 521 187 \$
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	123 515 \$	74 981 \$
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs (note 9)	1 047 178	913 752
	<hr/> 1 170 693	<hr/> 988 733
Avoir des actionnaires :		
Capital-actions (note 10)	29 261 045	26 763 088
Surplus d'apport (note 11)	2 019 305	1 102 736
Bons de souscription et options octroyées aux courtiers (note 12)	1 076 923	1 096 323
Déficit	(25 906 741)	(24 429 693)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 250)	-
	<hr/> 6 449 282	<hr/> 4 532 454
Engagements (note 13)		
Événements postérieurs à la date du bilan (note 14)		
	<hr/> 7 619 975 \$	<hr/> 5 521 187 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil :



Kenneth G. Murton, B. Comm.  
Administrateur



Donald Lacasse, ing.  
Administrateur

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des frais d'exploration reportés

Exercices terminés les 31 décembre

	2007	2006
Frais d'exploration :		
Forages	250 601 \$	224 052 \$
Géologie	229 735	243 255
Analyses	69 828	25 306
Coupe de lignes	59 120	-
Frais généraux d'exploration	81 107	39 754
	690 391	532 367
Autres :		
Recouvrement de crédits d'impôts à l'exploration	(35 812)	(124 815)
Frais d'exploration relatifs à une propriété optionnée	(8 620)	-
Radiation de frais d'exploration reportés	(37 667)	-
	(82 099)	(124 815)
Augmentation des frais d'exploration reportés	608 292	407 552
Solde au début de l'exercice	4 124 567	3 717 015
Solde à la fin de l'exercice	4 732 859 \$	4 124 567 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des résultats et du résultat étendu

Exercices terminés les 31 décembre

	2007	2006
Revenus :		
Intérêts	27 983 \$	27 414 \$
Autres	-	3 783
Options sur propriété minière	18 378	-
	46 361	31 197
Frais d'administration :		
Salaires et avantages sociaux (note 10 a))	1 025 989	179 791
Experts et sous-traitants (note 10 a))	231 035	134 446
Honoraires professionnels	117 853	92 310
Voyages et promotion	34 353	52 330
Informations aux actionnaires	24 273	24 293
Film promotionnel	68 500	-
Inscriptions et frais de registrariat	39 635	34 309
Loyer et frais d'occupation	4 800	3 850
Papeterie et dépenses de bureau	9 623	9 726
Assurances, taxes et licences	16 766	23 841
Intérêts et frais bancaires	1 418	8 971
Intérêts de la dette à long terme	-	56
Frais généraux d'administration	23 901	32 025
Amortissement des immobilisations	1 545	1 617
Radiation de frais d'exploration reportés	37 667	-
Radiation d'une propriété minière	15 800	-
	1 653 158	597 565
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	1 606 797	566 368
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (note 9)	(129 749)	(24 491)
<b>Perte nette</b>	<b>1 477 048 \$</b>	<b>541 877 \$</b>
Perte de base et diluée par action	(0,04) \$	(0,02) \$
<b>Autre élément du résultat étendu</b>		
Variation des gains et pertes non réalisés sur placements disponibles à la vente		
Perte non réalisée survenue au cours de l'exercice	(1 250)\$	- \$
<b>Résultat étendu</b>	<b>(1 250)\$</b>	<b>- \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États du déficit et du cumul des autres éléments du résultat étendu

Exercices terminés les 31 décembre

	2007	2006
<b>Déficit</b>		
Solde au début	24 429 693 \$	23 887 816 \$
Perte nette	1 477 048	541 877
Solde à la fin	25 906 741 \$	24 429 693 \$

## Cumul des autres éléments du résultat étendu

Solde au début	- \$	- \$
Autre élément du résultat étendu	(1 250)	-
Solde à la fin	(1 250)\$	- \$

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre

	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation :		
Perte nette	(1 477 048)\$	(541 877)\$
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités :		
Amortissement des immobilisations	1 545	1 617
Rémunération à base d'actions	899 869	81 141
Impôts sur les bénéficiaires et impôts miniers	(129 749)	(24 491)
Radiation de frais d'exploration reportés	37 667	-
Radiation d'une propriété minière	15 800	-
Option sur propriété minière	(18 378)	-
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement	157 679	(107 872)
	(512 615)	(591 482)
Activités d'investissement :		
Variation des liquidités réservées à l'exploration	(1 445 420)	(272 542)
Variation des dépôts à terme	150 420	(68 425)
Acquisition d'immobilisations	-	(2 750)
Acquisition de propriétés minières	(116 000)	(15 336)
Augmentation des frais d'exploration reportés	(652 295)	(532 367)
Produit d'option sur propriété minière	25 000	-
	(2 038 295)	(891 420)
Activités de financement :		
Remboursement de la dette à long terme	-	(970)
Émission de capital-actions et de bons de souscription	2 529 000	1 907 500
Frais relatifs à l'émission d'actions	(168 143)	(250 878)
	2 360 857	1 655 652
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(190 053)	172 750
Encaisse au début de l'exercice	206 786	34 036
Encaisse à la fin de l'exercice	16 733 \$	206 786 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 16)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

---

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, procède à l'exploration de propriétés minières et elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

La direction révisé périodiquement sa décision de maintenir son portefeuille de propriétés.

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes et la capacité de la Société d'honorer ses engagements dépendent de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur, et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens.

## 1. Modifications de conventions comptables :

### a) Instruments financiers :

Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la Société a adopté, rétroactivement et sans retraitement des exercices antérieurs, les nouvelles recommandations des chapitres 1530, « Résultat étendu », 3251, « Capitaux propres », 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » et 3865, « Couvertures » du Manuel de l'institut Canadien des Comptables Agréés (Manuel de l'ICCA). Ces nouveaux chapitres du Manuel de l'ICCA contiennent, entre autres, des normes exhaustives relativement à la constatation, à la mesure, à la présentation et à la divulgation relative aux instruments financiers et décrivent quand et comment la comptabilité de couverture peut être utilisée. Aucun ajustement aux états financiers n'a été requis suite à l'application de ces nouvelles normes.

De façon sommaire, ces nouvelles règles :

- exigent qu'une société comptabilise ses actifs et passifs financiers à la juste valeur à chaque date de clôture, sauf exception;
- établissent des règles déterminant à quel moment un actif ou un passif financier doit être comptabilisé au bilan;
- établissent des normes précises par rapport à la comptabilisation et à la présentation des coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers, ainsi qu'à leur passation en charge subséquente;
- établissent les règles régissant la comptabilité de couverture; et
- introduisent une nouvelle mesure des résultats atteints – le résultat étendu – qui correspond aux variations des capitaux propres ou de l'actif net d'une entreprise au cours d'une période, découlant d'opérations sans rapport avec les propriétaires.

L'application de ces règles nécessite une classification de l'ensemble des actifs et passifs financiers de la Société en catégories pour lesquelles des règles bien définies dictent les normes à mettre en application. La Société a effectué le classement suivant :

- L'encaisse, les dépôts à terme et les liquidités réservées à l'exploration ont été classés à titre d'actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés aux résultats;
- Les débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration sont classés dans les prêts et créances. À l'évaluation initiale, ils sont comptabilisés à la juste valeur et, par après, au coût après amortissement;
- Les placements sont classés comme actifs disponibles à la vente. Ils sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au résultat étendu. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente augmentent la valeur comptable de ceux-ci;
- Les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers. À l'évaluation initiale, ils sont comptabilisés à la juste valeur et, par après, au coût après amortissement.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

---

## 1. Modifications de conventions comptables (suite) :

### b) Modifications comptables :

En juillet 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié une nouvelle version du chapitre 1506, « Modifications comptables » du Manuel de l'ICCA. Ce nouveau chapitre établit les critères de changement de méthodes comptables ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. Ce nouveau chapitre a été adopté par la Société le 1<sup>er</sup> janvier 2007, sans incidence sur les résultats.

### c) Choix de méthode comptable pour les coûts de transaction :

Le 1<sup>er</sup> juin 2007, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a publié l'abrégé no 166 « Choix de méthode comptable pour les coûts de transaction » (CPN-166). Ce CPN traite d'un choix de méthode comptable : la passation en charges des coûts de transaction ou l'ajout des coûts de transaction imputables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers non classés comme détenus à des fins de transaction. Plus précisément, le CPN-166 exige que la même méthode comptable soit appliquée à tous les instruments financiers semblables non classés comme détenus à des fins de transaction, mais permet l'application d'une méthode comptable différente pour les instruments financiers qui ne sont pas semblables. Le CPN-166 prescrit l'application rétroactive à tous les coûts de transaction comptabilisés conformément au chapitre 3855. La méthode de constatation des coûts de transaction utilisée actuellement est conforme à ces lignes directrices.

## Modifications comptables futures

### Instruments financiers

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers - informations à fournir », le chapitre 3863 intitulé « Instruments financiers – présentation » et le chapitre 1535 intitulé « Informations à fournir concernant le capital ». Ces trois chapitres s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2007. Par conséquent, la Société adoptera les nouvelles normes au cours de son exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Le chapitre 3862 qui traite des informations à fournir à l'égard des instruments financiers, impose aux entités de fournir des informations au sujet de : a) l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et b) la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date de clôture, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Le chapitre 3863 comporte les mêmes exigences en matière de présentation des instruments financiers que le chapitre 3861. Le chapitre 1535 sur les informations à fournir concernant le capital exige la présentation d'informations sur les objectifs, les politiques et les procédés de gestion de capital d'une entité.

La Société évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers.

## 2. Principales pratiques comptables :

### a) Présentation des états financiers :

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

### b) Immobilisations et amortissements :

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement de l'équipement informatique est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

---

## 2. Principales pratiques comptables (suite) :

### c) Propriétés minières et frais d'exploration reportés :

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur, diminution faite de l'aide gouvernementale s'y rattachant, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement, inscrits aux propriétés minières et aux frais d'exploration reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats. Les conventions d'option et la vente de propriétés minières sont comptabilisées en appliquant le produit reçu en contrepartie du coût de la propriété et par la suite en contrepartie des frais d'exploration reportés. Tout excédent est comptabilisé aux revenus.

Ces actifs sont dévalués dans le cas où la Société ne prévoit pas effectuer d'autres travaux dans un avenir prévisible ou en l'absence de travaux pendant une période excédant trois ans.

### d) Actions accréditives :

Lorsque la Société engage le produit de l'émission d'actions accréditives en frais d'exploration, le coût des impôts futurs rattaché à l'écart temporaire qui en résulte est comptabilisé comme un coût de l'émission des actions en faveur des investisseurs au moment où la Société renonce à son droit aux déductions y afférentes.

### e) Impôts sur les bénéfiques et impôts miniers :

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfiques. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Les impôts miniers réclamés sont comptabilisés lorsqu'ils sont encaissés.

### f) Rémunération à base d'actions :

La Société utilise la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions octroyées aux administrateurs, membres de la direction, employés et autres fournisseurs de services. Selon cette méthode, la juste valeur des options à la date de l'attribution est inscrite aux résultats de l'exercice ou aux frais d'exploration reportés selon le cas avec une contrepartie au surplus d'apport sur la durée d'acquisition des droits. Lorsque les options sont exercées, le surplus d'apport afférent ainsi que le produit reçu par la Société sont portés au crédit du capital-actions.

### g) Utilisation d'estimations :

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Au cours des exercices indiqués, la direction a fait plusieurs estimations et posé des hypothèses d'évaluations importantes, dont des estimations portant sur la valeur de réalisation nette des débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration, sur le caractère recouvrable des propriétés minières et des frais d'exploration reportés, l'évaluation de la rémunération à base d'actions, l'évaluation des impôts futurs et sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Ces estimations et les hypothèses d'évaluation ont été fondées sur les plus récents renseignements disponibles, sur les mesures que la direction prévoit prendre ainsi que sur des hypothèses à l'égard des conditions commerciales et des situations économiques à venir. Si les hypothèses d'évaluation et les estimations sous-jacentes sont modifiées, les montants inscrits pourraient être grandement différents.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

## 2. Principales pratiques comptables (suite) :

h) Perte par action :

La perte par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006, le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation était respectivement de 41 001 345 et de 36 765 008. La perte par action diluée n'est pas présentée, car l'effet est antidilutif.

## 3. Dépôts à terme :

	2007	2006
Total des dépôts à terme	900 000 \$	605 000 \$
Liquidités réservées à l'exploration	(727 962)	(282 542)
Dépôts à terme à la fin	172 038 \$	322 458 \$

## 4. Liquidités réservées à l'exploration :

Les fonds réservés à l'exploration représentent le produit de financement public et les crédits d'impôts à l'exploration non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds à l'exploration de propriétés minières.

Au 31 décembre 2007, la Société avait les sommes suivantes à dépenser en travaux d'exploration afin de se conformer aux exigences de financements accreditifs :

	2007	2006
Dépôts à terme	727 962 \$	282 542 \$
Encaisse en fiducie	1 000 000	-
	1 727 962 \$	282 542 \$

## 5. Placements :

	2007	2006
50 000 actions de Ressources D'Arianne inc., société publique	5 500 \$	- \$

## 6. Immobilisations :

	2007		2006	
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Équipement informatique	10 394 \$	6 789 \$	3 605 \$	5 150 \$

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

## 7. Propriétés minières :

	Solde au 31 décembre 2006	Acquisition *	Paiement d'option et radiation	Solde au 31 décembre 2007
Propriétés minières et actifs y afférents :				
O'Brien	342 789 \$	-	-	342 789 \$
Kewagama	9 950	-	-	9 950
Douay	840	-	-	840
Highway	23 730	19 605	-	43 335
Massicotte	4 752	-	4 752	-
Grave Lake	12 880	7 763	15 800	4 843
La Reine	-	113 370	-	113 370
Preissac	-	8 721	-	8 721
RM Nickel	-	313 784	-	313 784
Potrack	-	12 236	-	12 236
	<b>394 941 \$</b>	<b>475 479 \$</b>	<b>20 552 \$</b>	<b>849 868 \$</b>

	Solde au 31 décembre 2005	Acquisition *	Paiement d'option et radiation	Solde au 31 décembre 2006
Propriétés minières et actifs y afférents :				
O'Brien	342 789 \$	-	-	342 789 \$
Kewagama	9 950	-	-	9 950
Douay	-	840	-	840
Highway	13 930	9 800	-	23 730
Massicotte	2 256	2 496	-	4 752
Grave Lake	3 680	9 200	-	12 880
	<b>372 605 \$</b>	<b>22 336 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>394 941 \$</b>

\* Les acquisitions incluent l'incidence fiscale liée aux écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale s'il y a lieu.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

## 8. Frais d'exploration reportés :

Propriétés minières	Solde au 31 décembre 2006	Frais d'exploration	Paiement d'option et radiation	Recouvrement de crédits d'impôt	Solde au 31 décembre 2007
O'Brien	3 365 209 \$	421 735 \$	- \$	(23 930)\$	3 763 014 \$
Kewagama	557 823	53 759	-	(3 050)	608 532
Douay	15 476	-	-	-	15 476
Highway	111 536	52 774	-	-	164 310
Massicotte	3 740	4 880	(8 620)	-	-
Olsen Bay	18 855	538	(19 393)	-	-
Harper Lake	17 736	538	(18 274)	-	-
Grave Lake option	34 192	538	-	-	34 730
RM Nickel	-	145 694	-	(8 267)	137 427
La Reine	-	9 035	-	(513)	8 522
Potrack	-	900	-	(52)	848
	4 124 567 \$	690 391 \$	(46 287) \$	(35 812)\$	4 732 859 \$

Propriétés minières	Solde au 31 décembre 2005	Frais d'exploration	Paiement d'option et radiation	Recouvrement de crédits d'impôt	Solde au 31 décembre 2006
O'Brien	3 245 581 \$	182 156 \$	- \$	(62 528)\$	3 365 209 \$
Kewagama	434 228	185 122	-	(61 527)	557 823
Douay	15 476	-	-	-	15 476
Highway	19 480	92 056	-	-	111 536
Massicotte	2 250	2 250	-	(760)	3 740
Olsen Bay	-	18 855	-	-	18 855
Harper Lake	-	17 736	-	-	17 736
Grave Lake option	-	34 192	-	-	34 192
	3 717 015 \$	532 367 \$	- \$	(124 815)\$	4 124 567 \$

## 9. Impôts sur les bénéfices et impôts miniers :

Les impôts sur les bénéfices et impôts miniers aux résultats se compose des éléments suivants :

	2007	2006
Impôts futurs	(129 749) \$	(24 491)\$

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

## 9. Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (suite) :

L'économie d'impôts attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition effectif combiné fédéral et provincial de 32,02 % (2006, 30,9 %) à la perte avant impôts en raison des éléments suivants :

	2007	2006
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(1 606 797) \$	(566 368) \$
Économie d'impôts prévue	(514 496)	(175 008)
Augmentation (diminution) des impôts résultant des éléments ci-dessous :		
Déduction en matière de ressources	-	23 309
Avantage fiscal lié aux pertes non comptabilisées	214 177	156 886
Modification des taux d'imposition	(143 359)	(47 312)
Rémunération à base d'actions	288 077	25 073
Dépenses non déductibles – autres	451	974
Recotisation des années antérieures	13 716	-
Revenu taxable à un taux différent	11 685	(8 413)
Total de l'économie d'impôts sur les bénéfices et des impôts miniers	(129 749) \$	(24 491) \$

Les écarts temporaires qui donnent lieu à des actifs et des passifs d'impôts futurs se présentent comme suit :

	2007	2006
<b>Actifs d'impôts futurs :</b>		
Pertes autres qu'en capital et pertes en capital reportées	949 142 \$	923 109 \$
Frais d'émission	87 609	67 946
Immobilisations	60 932	69 314
Actifs d'impôts futurs	1 097 683	1 060 369
Provision pour moins-value	(1 036 751)	(991 055)
Actifs d'impôts futurs nets	60 932	69 314
<b>Passifs d'impôts futurs :</b>		
Propriétés minières et frais d'exploration reportés	(1 108 110)	(983 066)
Passifs d'impôts futurs nets	(1 047 178) \$	(913 752) \$

Au 31 décembre 2007, la Société dispose des pertes aux fins fiscales suivantes pour réduire son revenu imposable au cours des prochains exercices. Ces pertes se détaillent comme suit :

Pertes reportées disponibles aux fins fiscales :

2008	235 328 \$
2009	181 845
2010	463 785
2014	298 367
2015	434 645
2026	537 650
2027	802 631
	2 954 251 \$

Conformément au CPN 146, la Société constate l'impact fiscal lié aux actions accréditatives émises seulement au moment où la Société dépose auprès des autorités fiscales les documents de renonciation aux crédits d'impôts rattachés aux dépenses. L'impact fiscal lié aux actions accréditatives émises en 2007 s'élève à 542 392 \$ (2006, 114 000 \$) et sera constaté en mars 2008.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

## 10. Capital-actions :

Autorisé :

Nombre illimité d'actions catégorie A, avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions catégorie B, pouvant être émises en séries, dividende cumulatif ou non cumulatif au taux de base de la Banque du Canada au début de l'exercice majoré d'un pourcentage variant entre 1 et 5 %, non participantes, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société au prix payé majoré de tout dividende déclaré sur ces actions mais non encore payé, sans valeur nominale

	2007		2006	
	Actions catégorie A	Montant	Actions catégorie A	Montant
Émis et payé :				
Solde au début	39 392 851	26 763 088 \$	33 258 760	26 176 389 \$
En espèces	1 333 334	400 000	3 884 783	649 063
Actions accréditives	5 555 556	2 100 000	2 179 308	296 028
Commission au courtier	-	-	40 000	8 400
Acquisition de propriétés minières	735 152	248 400	30 000	7 000
Exercice de bons de souscription	100 000	31 700 (2)	-	-
Frais d'émission	-	(282 143)	-	(373 792)
Solde à la fin (1)	47 116 893	29 261 045 \$	39 392 851	26 763 088 \$

(1) 37 500 actions catégorie A sont en mains tierces et ne peuvent être transférées, hypothéquées, nanties ou autrement aliénées sans le consentement de l'Autorité des marchés financiers et de la Bourse de croissance TSX.

(2) Ce montant inclut la juste valeur des bons de souscription exercés au montant de 2 700 \$.

a) Options d'achat d'actions catégorie A :

Le 28 juin 2007, la Société a obtenu de l'Autorité des marchés financiers l'acceptation de la modification au régime d'options d'achat d'actions à prix fixe en faveur des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Un nombre de 6 millions d'actions catégorie A a été réservé pour émission éventuelle en vertu du plan. Le prix de levée de chaque option correspond au cours des actions de la Société à la date de l'attribution des options et la durée maximale d'une nouvelle option est maintenant de 5 ans. Les options accordées en vertu du régime modifié deviennent acquises immédiatement.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

## 10. Capital-actions (suite) :

### a) Options d'achat d'actions catégorie A (suite) :

Un sommaire de la situation aux 31 décembre 2007 et 2006 est présenté ci-après :

Options	2007		2006	
	Actions	Prix de levée moyen pondéré	Actions	Prix de levée moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	2 692 830	0,34 \$	2 942 830	0,34 \$
Octroyées	4 025 000	0,30	250 000	0,33
Échues	(960 000)	0,41	(500 000)	0,34
En cours à la fin de l'exercice	5 757 830	0,30 \$	2 692 830	0,34 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	5 757 830	0,30 \$	2 625 534	0,34 \$

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2007 :

Nombre d'options en cours	Prix de levée	Durée de vie moyenne Pondérée à courir (ans)	Nombre d'options pouvant être levées
257 830	0,15 \$	2,2	257 830
800 000	0,235	4,3	800 000
300 000	0,27	0,2	300 000
2 400 000	0,30	4,26	2 400 000
1 750 000	0,33 à 0,34	2,71	1 750 000
250 000	0,41	0,3	250 000
5 757 830	0,30 \$		5 757 830
Autres options octroyées à l'extérieur du régime			
656 876 (1)	0,33 \$	1,7	164 219

(1) Ces options ont été octroyées au cours de l'exercice à un consultant pour des services touchant les relations avec les investisseurs.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

## 10. Capital-actions (suite) :

### a) Options d'achat d'actions catégorie A (suite) :

Le tableau suivant présente la rémunération à base d'actions, la juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi et les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour calculer la charge de rémunération à base d'actions comptabilisée dans les frais d'administration en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black & Scholes pour les exercices terminés les 31 décembre :

	2007	2006
Rémunération à base d'actions comptabilisée dans les postes suivants :		
Salaires et charges sociales par l'octroi d'options	838 008 \$	69 831 \$
Experts et sous-traitants – contrepartie en options	<u>61 861</u>	<u>11 310</u>
	899 869 \$	81 141 \$
Volatilité prévue		
	88 %	98 %
Taux d'intérêt sans risque		
	4,47 %	4,27 %
Taux annuel des dividendes		
	0 %	0 %
Durée estimative		
	5 ans	5 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi		
	0,21 \$	0,23 \$

### b) Bons de souscription et options aux courtiers :

Au 31 décembre 2007, des bons de souscription et des options aux courtiers étaient en circulation et pouvaient être exercés comme suit :

	Nombre d'options	Nombre de bons de souscription
En circulation au 31 décembre 2005	-	3 325 708
Octroyés	606 409	6 064 091
Échus	<u>-</u>	<u>(2 592 375)</u>
En circulation au 31 décembre 2006	606 409	6 797 424
Exercés	-	(100 000)
Échus	<u>-</u>	<u>(633 333)</u>
En circulation au 31 décembre 2007	<u>606 409</u>	<u>6 064 091</u>

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

## 10. Capital-actions (suite) :

### b) Bons de souscription et options aux courtiers (suite) :

Prix de levée	Nombre de bons en circulation	Date d'échéance
0,30 \$	434 783	avril 2008
0,40 \$	1 379 308	avril 2008
0,45 \$	3 450 000	mai 2008
0,40 \$	800 000	décembre 2008
	6 064 091	

Prix de levée	Nombre d'options en circulation	Date d'échéance
0,23 \$	43 478	avril 2008
0,29 \$	137 931	avril 2008
0,35 \$	345 000	mai 2008
0,40 \$	80 000	décembre 2008
	606 409	

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la juste valeur des bons de souscription et options octroyées aux courtiers en utilisant le modèle d'évaluation de Black & Scholes pour les exercices terminés les 31 décembre :

	2007	2006
Valeur des options octroyées aux courtiers	- \$	114 514 \$
Valeur des bons de souscription	- \$	962 409 \$
Volatilité prévue	-	79,36 %
Taux d'intérêts sans risque	-	4,13 %
Taux annuel des dividendes	-	0 %
Durée estimative	-	2 ans

## 11. Surplus d'apport :

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	1 102 736 \$	840 695 \$
Rémunération à base d'actions	899 869	81 141
Bons de souscription échus	16 700	180 900
Solde à la fin de l'exercice	2 019 305 \$	1 102 736 \$

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

## 12. Bons de souscription et options aux courtiers :

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	1 096 323 \$	200 300 \$
Bons de souscription octroyés	-	962 409
Options octroyées aux courtiers	-	114 514
Bons de souscription échus	(16 700)	(180 900)
Bons de souscription exercés	(2 700)	-
Solde à la fin de l'exercice	1 076 923 \$	1 096 323 \$

## 13. Engagements :

### Propriétés situées au Québec

#### *Propriétés O'Brien et Kewagama :*

Le 15 mars 1999, une convention d'achat et de vente, selon laquelle la Société a acheté les propriétés O'Brien et Kewagama, a été signée entre la Société, Breakwater Resources Inc. et 3064077 Canada inc., filiale de Breakwater Resources Inc. Grâce à cette transaction, la Société a acquis tous les droits sur les deux propriétés incluant toutes les infrastructures en place.

En contrepartie, la Société s'est engagée à payer un montant comptant de 1 000 000 \$ au moment de la mise en production commerciale, déduction faite des dépenses qui pourraient être engagées pour effectuer la restauration des parcs à résidus.

Une redevance de 2 % des produits nets d'affinage est payable à une tierce partie sur la propriété Kewagama, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

#### *Propriété Massicotte :*

Conformément à une entente signée entre la Société et Van Horne, une filiale de PanCanadian Resources, et suite à la non-participation du partenaire, l'intérêt de ce dernier s'établit à 39,40 % et celui de la Société à 60,60 %.

Le financement des travaux subséquents doit se faire au prorata des intérêts respectifs ou à défaut, l'intérêt indivis de la partie non participante sera dilué. Si l'intérêt d'un participant est dilué à 10 %, cet intérêt sera alors transféré à l'autre partie en considération d'une redevance de 1 % du revenu net (tel que défini à l'entente) provenant de l'usinage du minerai de ces titres miniers.

Dans l'éventualité où un des partenaires ne contribue pas dans deux programmes annuels consécutifs totalisant au moins 750 000 \$, son refus de contribuer à tout autre programme supplémentaire entraînera automatiquement une transformation de son intérêt en une redevance de 1 % du revenu net provenant de l'usinage du minerai de cette propriété.

En juin 2007, la Société a signé un contrat de vente avec Les Ressources D'Arianne inc. visant 50 % de l'intérêt dans la propriété. Afin de se conformer à l'entente, les Ressources D'Arianne inc. doivent effectuer des travaux d'exploration pour un montant de 1 500 000 \$, effectuer des paiements en espèces pour 75 000 \$ et émettre 300 000 actions à Ressources Minières Radisson inc. et ce, sur une période de trois ans. Au 31 décembre 2007, la Société a reçu un paiement en espèces de 25 000 \$ et 50 000 actions.

#### *Propriétés La Reine et Preissac*

En juin 2007, la Société a signé une entente d'option avec deux prospecteurs visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % de la propriété *La Reine* dans le canton de Preissac au Québec. Afin de se conformer à cette entente, la Société devra effectuer un paiement en espèces de 15 000 \$ et devra émettre 800 000 actions de son trésor aux vendeurs sur trois ans. En date du 31 décembre 2007, et conformément à l'entente, la Société avait déjà émis 200 000 actions en plus d'avoir effectué un paiement de 15 000 \$ en espèces. Au 26 juin 2008, 2009 et 2010, la Société devra émettre 200 000 actions. Une fois l'intérêt acquis, une redevance de 2 % des produits nets d'affinage sera payable aux vendeurs sur la propriété *La Reine*, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété. Cette redevance est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$ en espèces.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

---

## 13. Engagements (suite) :

### Propriétés situées au Québec (suite) :

#### *Propriété Potrack*

En septembre 2007, la Société a signé une entente d'option avec deux prospecteurs visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % de la propriété *Potrack* dans le canton de Queylus au Québec. Afin de se conformer à cette entente, la Société devra effectuer des paiements en espèces totalisant 30 000 \$, émettre des actions de son trésor équivalent à un montant de 30 000 \$ au vendeur et réaliser des travaux d'exploration pour un montant de 500 000 \$ sur une période de trois ans. En date du 31 décembre 2007, et conformément à l'entente, la Société avait déjà émis 15 152 actions en plus d'avoir effectué un paiement de 5 000 \$ en espèces. Au cours des deux prochaines années, la Société devra émettre des actions pour un montant de 25 000 \$ et effectuer des paiements en espèces de 25 000 \$. Une fois l'intérêt acquis, une redevance de 2 % des produits nets d'affinage sera payable aux vendeurs sur la propriété *Potrack*, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

#### *Propriété RM Nickel*

En octobre 2007, la Société a signé une entente avec un prospecteur visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % de la propriété *RM Nickel* dans le canton de Beauchastel au Québec. Afin de se conformer à cette entente, la Société devra effectuer des paiements en espèces totalisant 250 000 \$ et émettre 2 000 000 actions de son trésor au vendeur sur deux ans. En date du 31 décembre 2007, et conformément à l'entente, la Société avait déjà émis 500 000 actions en plus d'avoir effectué un paiement de 75 000 \$ en espèces. Au 29 février 2008, la Société devra émettre 1 000 000 actions et effectuer un paiement en espèces de 100 000 \$ et au 31 août 2008, la Société devra émettre 500 000 actions et effectuer un paiement de 75 000 \$ en espèces. Une fois l'intérêt acquis, une redevance de 2 % sur le rendement net de fonderie sera payable au vendeur sur la propriété *La Reine*, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété. Cette redevance est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$ en espèces.

### Propriété située en Ontario

#### *Propriété Highway*

En août 2005, la Société a signé une entente d'option avec deux prospecteurs visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans certains claims de la propriété *Highway* de la région de Dryden en Ontario. Afin de se conformer à cette entente, la Société devra effectuer des paiements en espèces de 50 000 \$ échelonnés sur trois ans, en plus d'avoir à émettre 50 000 actions de son trésor aux vendeurs. En date du 31 décembre 2007, et conformément à l'entente, la Société avait déjà émis 30 000 actions (dont 10 000 en 2007) en plus d'avoir effectué des paiements totalisant 30 000 \$ en espèces (dont 17 000 \$ en 2007). Au 1er septembre 2008, la Société devra effectuer un paiement de 20 000 \$; en plus d'avoir à émettre 20 000 actions. Une fois l'intérêt acquis, une redevance de 2 % des produits nets d'affinage sera payable aux vendeurs sur la propriété *Highway*, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété. Cette redevance est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$ en espèces.

## 14. Événements postérieurs à la date du bilan :

- a) Le 14 mars 2008, la Société a complété un placement privé composé de 2 000 000 unités, au prix de 0,26 \$ l'unité, pour un montant total de 520 000 \$. Les frais d'émission sont estimés à 58 195 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription donnant le droit de souscrire une demie-action ordinaire au prix de 0,32 \$ l'action pour une période de 24 mois à partir de la date d'émission. Cette transaction est sujette à l'approbation des autorités réglementaires.
- b) Le 14 avril 2008, Radisson a annoncé la signature d'une déclaration d'intention avec Aurizon Mines Ltée (Aurizon) qui lui accorde une option pour acquérir 50 % d'intérêt de la propriété O'Brien/Kewagama. La transaction est soumise à un certain nombre de conditions, y compris l'achèvement d'une diligence raisonnable au préalable (période de 60 jours est prévue), la réception de toutes les approbations réglementaires et corporatives et la signature d'un contrat ferme. Ces étapes, une fois complétées, permettront à Aurizon de réaliser une étude de faisabilité financière pour gagner l'intérêt de 50 % dans la propriété.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

## 15. Opérations entre apparentés :

Au cours de l'exercice, la Société a encouru 4 800 \$ (3 850 \$ en 2006) en loyer et frais d'occupation auprès du vice-président de Ressources Minières Radisson inc. Aussi, deux administrateurs de la compagnie ont rendu des services à titre d'experts et sous-traitants pour un montant totalisant 11 775 \$.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

## 16. Autres éléments d'information :

	2007	2006
Montants payés (recouvrés) au cours de l'exercice :		
Intérêts	- \$	9 027 \$
Impôts et impôts miniers	(38 096)	-

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :

	2007	2006
Activités d'investissement et de financement hors-caisse :		
Acquisition de propriétés minières par l'émission de capital-actions	248 400 \$	7 000 \$
Débiteurs relatifs aux crédits d'impôts à l'exploration	35 812	124 815
Frais d'émission reliés aux actions accréditives	114 000	-
Options octroyées en contrepartie de frais d'émission d'actions	-	114 514
Capital-actions en contrepartie de commissions aux courtiers	-	8 400
Option sur propriété reçue sous la forme d'un placement	6 750	-

## 17. Instruments financiers :

Risque de crédit :

L'exposition de la Société au risque de crédit au 31 décembre 2007 est égale au montant présenté aux états financiers.

Juste valeur des instruments financiers :

En 2007, l'encaisse, les dépôts à terme et les liquidités réservées à l'exploration sont comptabilisés à la juste valeur. En 2006, leur valeur comptable se rapprochait de la juste valeur étant donné leur échéance à court terme.

De plus, la valeur comptable des débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur, ces instruments ayant une échéance à court terme.

## 18. Chiffres de l'exercice précédent :

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dale M. Hendrick, P. ing.<sup>1</sup>  
*Président du conseil*

Kenneth G. Murton, B. Comm.  
*Président et chef de la direction*

Donald Lacasse, ing.  
*Vice-président du conseil, Chef des opérations financières et Secrétaire-trésorier*

James A. Stephenson, Q.C., P. ing.  
*Administrateur*

Paul Cregheur, géologue  
*Administrateur*

James Kelleher, PC Q.C.  
*Administrateur*

Jean-Marie Dupont<sup>1</sup>  
*Administrateur*

Luc Simoneau<sup>1</sup>  
*Administrateur*

<sup>1</sup> Membre du comité de vérification

### MEMBRES DE LA DIRECTION

Dale M. Hendrick, P. ing.  
*Président du conseil d'administration*

Kenneth G. Murton, B. Comm.  
*Président et chef de la direction*

Donald Lacasse, ing.  
*Vice-président du conseil, Chef des opérations financières et Secrétaire-trésorier*

### SIÈGE SOCIAL

C.P. 307, Succursale bureau-chef  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3  
Téléphone : 819-797-0606  
Télécopieur : 819-797-0100  
Courriel : [dlacasse@radissonmining.com](mailto:dlacasse@radissonmining.com)  
Site internet : [www.radissonmining.com](http://www.radissonmining.com)

### VÉRIFICATEURS

**Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.**  
155, avenue Dallaire  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4T3  
Téléphone : 819-762-5764  
Télécopieur : 819-797-1471

### AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

**Société de Fiducie Computershare du Canada**  
1500, rue University  
Montréal (Québec) H3A 3S8  
Téléphone : 800-564-6253  
Télécopieur : 866-249-7775  
Courriel : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)  
Site internet : [www.computershare.com](http://www.computershare.com)

### CONSEILLER JURIDIQUE

**Gowling Lafleur Henderson, Avocats**  
1, Place Ville-Marie, 37<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 3P4  
Téléphone : 514-878-9641  
Télécopieur : 514-878-1450

**McLean & Kerr LLP**  
130, Adelaide Street West  
Suite 2800  
Toronto (Ontario) M5H 3P5  
Téléphone : 416-364-5371  
Télécopieur : 416-366-8571